

EC/CN 26_10_2023

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Margite du 26/10/2023

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Corinne NOISEUX, Adjointe au Maire

Eric Camilleri Coordonnateur commissions de quartier,

Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,

Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturels.

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le compte-rendu, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Questions des Administrés :

Avenue du Colonel Tourtet :

Pourrait-on enlever les places de stationnement des deux côtés après le stop du chemin de Margite, aucune visibilité lorsqu' une voiture arrive au stop.

Si nous enlevons les places, il faut trouver une solution pour les riverains.

Margite :

Un îlot de fraîcheur est-il envisagé à côté du Bâtiment ?

Pas de plantation d'arbres pour cette année.

Plusieurs personnes se plaignent de l'insécurité dans ce bâtiment.

Il faut aller porter plainte au commissariat de Royan.

Rue des Moulins :

Les trous continus de s'agrandissent entre le 36 et le 38 et lorsqu'il y a de l'eau des grandes flaques se forment.

Après vérification, il n'y a pas de trous, il y a juste quelques flaques.

Rue des Agrières :

Pourrait-on mettre un miroir rue des Agrières, aucune visibilité lorsque nous sortons de cette rue direction chemin de Margite.

Après avoir vérifié, cela ne nécessite pas la pose d'un miroir, il y a de la visibilité.

Avenue Jean Jaurès :

1/ Trous sur le haut de la rue à peu près sur 200 mètres.

Du PATA (Point à Temps Automatique) sera réalisé logiquement avant l'été pour entretenir la voirie.

2/ A côté de l'arrêt de bus vers la Marandière, pourrait-on mettre une bande jaune avant l'arrêt de bus pour ne pas que des voitures stationnent et empêchent la visibilité.

La police municipale, nous donne l'autorisation d'interdire le stationnement à cet endroit, nous allons matérialiser en mettant une bande jaune et un panneau stationnement interdit.

Informations en fin de réunion par Philippe Czeher, volontaire bénévole de L'HEURE CIVIQUE SAINT GEORGEAISE

Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle et gratuite pour un petit bricolage, le rangement de votre bois de chauffage, le déplacement d'un meuble lourd, un rendez-vous chez le médecin sans transport disponible ou tout autre service, contactez le secrétariat du CCAS à la mairie : 05 16 65 10 01 et nos volontaires de L'HEURE CIVIQUE vous donneront un coup de main. Flyers Heure CIVIQUE disponibles à la mairie, présentoir du hall.

En ce qui concerne la chasse aux moustiques TIGRES, une liste de conseils "CHECKLIST ANTI MOUSTIQUES TIGRES" réalisée par L'ARS de Nouvelle Aquitaine est disponible sur Internet. C'est une liste de conseils pratiques destinés à éviter la prolifération des moustiques. Ils vivent dans un rayon de 150m autour du lieu de ponte. Pour votre confort, suivez ces précautions et communiquez-les à vos voisins.

Vous remerciant et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr

La Présidente de la Commission
du quartier de Margite
Mme Corinne NOISEUX

